



STRUCTURE ET MÉTHODES RELATIVES AUX ÉTUDES DE CAS À INCLURE DANS « L'INVENTAIRE »

Tous les pays participant à l'étude animent et financent une ou plusieurs études de cas pour l'inventaire des environnements pédagogiques novateurs. Une fois terminée, chaque étude de cas figurera dans le rapport d'inventaire final et le texte intégral des études de cas sera affiché sur le site Internet de l'OCDE. Nous partons du principe que le travail sera effectué par des chercheurs de niveau doctorat ou master sous la supervision de l'équipe nationale ou régionale. A cet égard, les études diffèrent du point de vue nature et détail analytique des informations auto-notifiées fournies lorsque l'EPN a été soumis initialement au projet de l'OCDE. Ces études de cas devraient compter environ 15 à 20 pages, et pourront aussi inclure des liens avec des documents basés sur Internet plus conséquents ou des annexes supplémentaires (y compris un film, le cas échéant).

Structure des études de cas

Les études de cas menées pour l'inventaire des environnements pédagogiques novateurs traitent des quatre principaux aspects suivants :

- **A. Les buts de l'EPN ainsi que la nature et l'historique de l'innovation**, y compris des détails pertinents sur le contexte socioculturel et la population concernée, l'approche générale adoptée, les origines et le développement, l'âge des apprenants et la situation dans le système éducatif au sens large.
- **B. Les composantes structurées et les caractéristiques de l'environnement d'apprentissage** : la manière dont l'apprentissage est organisé et structuré, notamment dans le temps. Ces structures incluent des aspects comme la manière dont les apprenants sont groupés, le recours à des enseignants/animateurs, les combinaisons particulières de connaissances et de contenu, la pédagogie et le séquençage de l'apprentissage, les évaluations, et l'utilisation faite des moyens et de l'espace, des technologies et des ressources de la collectivité.
- **C. La nature et la qualité de l'apprentissage** qui s'effectue en classe, dans des ateliers, dans des laboratoires et dans d'autres cadres, notamment non formels. Comme la visite des chercheurs sera de courte durée, l'observation directe sera forcément limitée à des cas jugés particulièrement représentatifs de l'approche singulière adoptée pour l'EPN, et les enseignements à en tirer devront provenir d'autres sources d'information et de l'utilisation d'autres méthodes.
- **D. L'impact et l'efficacité de l'EPN** : compilation des données documentaires et d'autres données de recherche telles qu'elles existent sur des résultats comme ceux habituellement utilisés dans l'éducation (résultats scolaires et niveaux d'études atteints, décrochage, réussite aux

examens, etc.), ainsi que des données spécifiques aux objectifs et à la philosophie propres à l'EPN, des indicateurs d'attitude et de motivation et ce qu'il est convenu d'appeler les « compétences du XXI^e siècle ».

Les études de cas seront effectuées en combinant plusieurs méthodes. Certaines méthodes sont particulièrement appropriées pour des éléments de base des études de cas mais peuvent être pertinentes pour l'ensemble. Les méthodes incluront avant tout :

- i) une revue documentaire ;
- ii) des entretiens avec les dirigeants et les animateurs ;
- iii) des observations de l'apprentissage et des ressources ;
- iv) des entretiens avec des groupes cibles comportant des apprenants ;
- v) des entretiens avec d'autres parties prenantes.

Le tableau combine les composantes structurées des études de cas, d'une part, et les méthodes, d'autre part. Il indique la manière dont elles se rattachent dans la pratique. Si toutes les méthodes sont susceptibles d'apporter un éclairage sur n'importe quelle composante de l'étude, nous supposons qu'elles se prêteront mieux à certaines composantes qu'à d'autres.

		COMPOSANTES STRUCTURÉES DES ÉTUDES DE CAS			
		A. Buts et historique de l'EPN	B. Caractéristiques schématiques de l'EPN	C. Nature de l'apprentissage	D. Impact et efficacité
MEHODES	i. Examen documentaire	XX	XX	x	XX
	ii. Entretiens avec des dirigeants et des animateurs	XX	XX	X	X
	iii. Observations de l'apprentissage et des ressources	X	XX	XX	X
	iv. Entretiens avec des groupes cibles comportant des apprenants	x	X	XX	XX
	v. Entretiens avec d'autres parties prenantes	XX	X	x	X

Le document complet sur le protocole contient les questions détaillées destinées à guider les visites des chercheurs ainsi que la rédaction du rapport.